

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait des registres des Délibérations du Conseil d'AdministrationSEANCE DU 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 18h08, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. PERIES Jean-Philippe, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 26 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membre(s) représenté(s) : 1

Nombre de membres votants : 10

Membres présents : PERIES Jean-Philippe, KOHAUT Catherine, CHAIZE Catherine, JARLEGAND Elisabeth, DJINIADHIS Sabine, THEN Charlène, PRON Claude, LE PELLETIER Emmanuel, VAILLANT Bénédicte

Membre(s) représenté(s) : FRADE VIEIRA Catarina

Membre(s) excusé(s) : PIERS Mariela, FRADE VIEIRA Catarina

Membre(s) absents : /

Assistai(en)t à la séance : Mme Hélène CHARPENTIER, directrice de l'EHPAD ; M. COREN Aurélien, directeur-adjoint de l'EHPAD, Mme FERRON Emilie, action sociale.

Délibération n°34 - SAAD - Budget annexe du SAAD - Décision modificative n° 2

Vu la délibération n°93 du 27 novembre 2025 approuvant le vote du budget primitif 2026 du SAAD, Compte tenu du budget primitif, la décision modificative suivante est nécessaire sur l'exercice 2026 et porte sur deux points :

1-Départ d'agents non remplacés compensé par une baisse proportionnelle de la facturation (-76 000€ en dépenses et en recettes).

2-La reprise du déficit reporté N-1 en fonctionnement (la dernière DM étant votée en déséquilibre) pour 61 313,59€.

Section de fonctionnement - DEPENSES

Nature	ARTICLES	LIBELLES	BUDGET 2026	D.M.	NOUVELLE INSCR.BDG
DF	64131	Rémunération principal agents non titulaires	119 000,00	-76 000,00	43 000,00
S/TOTAL				-76 000,00	
ANCIEN GLOBAL DEPENSES				436 313,59	
NOUVEAU GLOBAL DEPENSES				360 313,59	

Section de fonctionnement - RECETTES

Nature	ARTICLES	LIBELLES	BUDGET 2026	D.M.	NOUVELLE INSCR.BDG
RF	7331411	SAAD ET SAD - Tarif horaire	71 900,00	-9 000,00	62 900,00
RF	7331412	SAAD ET SAD - Bonification horaire (dotation compl	3 600,00	23 000,00	26 600,00
RF	73412	SAAD (serv.d'aide et d'accompagnement à domicile)	251 000,00	-90 000,00	161 000,00
RF	747	Fonds à engager	30 000,00	61 313,59	91 313,59
S/TOTAL			356 500,00	-14 686,41	341 813,59
ANCIEN GLOBAL RECETTES				375 000,00	
NOUVEAU GLOBAL RECETTES				360 313,59	

Après débat, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver la décision modificative budgétaire n° 2 dans les conditions définies ci-dessus ;
- D'autoriser Le Président ou la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires et prendre toutes les mesures utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président du CCAS, Jean-Philippe PERIES

Pour le Président absent
et par délégation,
la Vice-Présidente,
Catherine KOHAUT


